



**AVENIR D'ENFANTS**  
DES COMMUNAUTÉS ENGAGÉES



**AVENIR D'ENFANTS**  
DES COMMUNAUTÉS ENGAGÉES

# **Présentation d'Avenir d'enfants dans le contexte du Québec**

**Réseau international sur le développement et la  
santé des jeunes enfants - Marie Curie  
International Exchange Program**

**Par Lyse Brunet, directrice générale, Avenir d'enfants  
Montréal**

**4 avril 2011**



**AVENIR D'ENFANTS**  
DES COMMUNAUTÉS ENGAGÉES

# Objectifs de la présentation

- Informer le Réseau sur ce qu'est Avenir d'enfants, une initiative public-philanthropique en petite enfance au Québec
- Échanger avec les participants



# Le contexte du Québec

- **Fiscalité favorable aux familles**
- **Congés parentaux**
- **Réseau de services de garde à contribution réduite**
- **Accès universel à la maternelle 5 ans**
- **Politique de périnatalité**
- **Loi et stratégie de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale**
- **Avenir d'enfants est un levier additionnel**



# En bref

- **10 milliards de dollars pour les familles.** « Cette aide place le Québec dans le peloton de tête, lorsque l'on compare les aides apportées aux familles dans les différents pays de l'OCDE. »
- **Du gouvernement provincial:**
  - **Soutien financier aux parents: 2,7**
  - **Services de garde à l'enfance: 2,6**
  - **Congé parental: 1,2**
- **Du gouvernement fédéral:**
  - **Soutien financier aux parents et à la garde: 3,6**

- *Source: La politique familiale du Québec où en sommes-nous? Ministère de la Famille et des Aînés, 2009.*



# Faire plus pour...

- **Accroître les actions envers les enfants de 5 ans et moins et en particulier ceux de milieux défavorisés**
- **Accroître l'arrimage, la coordination, l'interrelation et les changements de pratiques entre les organisations concernés par le développement des jeunes enfants**



# Création du Fonds pour le développement des jeunes enfants

- Loi instituant le Fonds pour le développement des jeunes enfants - votée en septembre 2009 qui définit les modalités de désignation des membres du conseil d'administration de la Société de gestion du Fonds et précise les règles d'imputabilité et les mécanismes de reddition de comptes
- 400 millions investis sur 10 ans (2009 - 2019)
  - ❖ 250 millions Fondation Lucie et André Chagnon
  - ❖ 150 millions Gouvernement du Québec/MFA

Le Fonds est affecté au financement d'activités, de projets et d'initiatives qui visent à soutenir le développement global des enfants de cinq ans et moins vivant en situation de pauvreté afin de favoriser la réussite de leur entrée scolaire et la poursuite de leur scolarité

- Un protocole d'entente précise le rôle et la raison d'être d'Avenir d'enfants ainsi que les principes d'action



# Deux convictions à la base de la création d'Avenir d'enfants:

- **Importance d'agir tôt**
- **Importance d'agir ensemble**





**AVENIR D'ENFANTS**  
DES COMMUNAUTÉS ENGAGÉES

# Gouvernance

**La Société de gestion du Fonds pour le développement des jeunes enfants est créée par les deux partenaires financiers: le Ministère de la famille et des aînés et la Fondation Lucie et Andrée Chagnon (FLAC). Elle est régie par des conventions entre les partenaires.**

**La Société de gestion est un OBNL (organisme à but non-lucratif) et porte le nom d'Avenir d'enfants.**

**Elle est gérée par un Conseil d'administration formé de 10 personnes, moitié hommes et femmes (prescrit dans la loi) dont 4 sont nommées par le Ministère de la Famille et des Aînés, 4 par la FLAC et 2 conjointement.**

**Le Ministre de la Famille et des Aînés doit faire rapport à l'Assemblée nationale sur les activités du Fonds pour le développement des jeunes enfants par le dépôt chaque année financière du rapport annuel.**

**Il doit déposer un rapport aux trois ans à la Commission parlementaire mandatée pour en faire l'étude aux trois ans**



**AVENIR D'ENFANTS**  
DES COMMUNAUTÉS ENGAGÉES

# Gouvernance

OBNL géré par un conseil d'administration de 10 membres

## Ministère de la Famille et des Aînés

### **Line Bérubé, Présidente**

Sous-ministre en titre par *intérim*,  
Ministère de la Famille et des Aînés

### **Martine Couture**

Présidente-directrice générale Agence de la santé et des  
services sociaux Saguenay-Lac-St-Jean

### **Alain Veilleux**

Sous-ministre adjoint, Éducation préscolaire, enseignement  
primaire et secondaire, et responsable des régions,  
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

### **Bruno Sioui**

Professeur codirecteur module des Sciences du comportement,  
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

## Nommées conjointement

### **Louise Leduc**

Directrice générale CPE du Parc

### **Mireille Mathieu**

Vice-rectrice, Vie associative et développement  
Agence universitaire de la francophonie

## Fondation Lucie et André Chagnon

### **Jean-Marc Chouinard, Vice-président**

Vice-président Philanthropie

### **Claude Chagnon**

Président

### **Guy Brochu**

Premier vice-président et chef de la direction financière

### **Hélène Bohémier**

Adjointe-conseil direction exploitation; directrice du Service  
de référence et promotion sociale.

Office municipal d'habitation de Montréal

### **Lyse Brunet,**

Directrice générale d'Avenir d'enfants



# Mission et vision

- **Mission**

- Contribuer, par le soutien à la mobilisation des communautés locales, au développement global des enfants de cinq ans et moins *vivant en situation de pauvreté* afin que chacun ait toutes les chances d'avoir un bon départ dans la vie.

- **Vision**

- Que chaque enfant arrive à l'école prêt à entreprendre avec succès son cheminement scolaire.

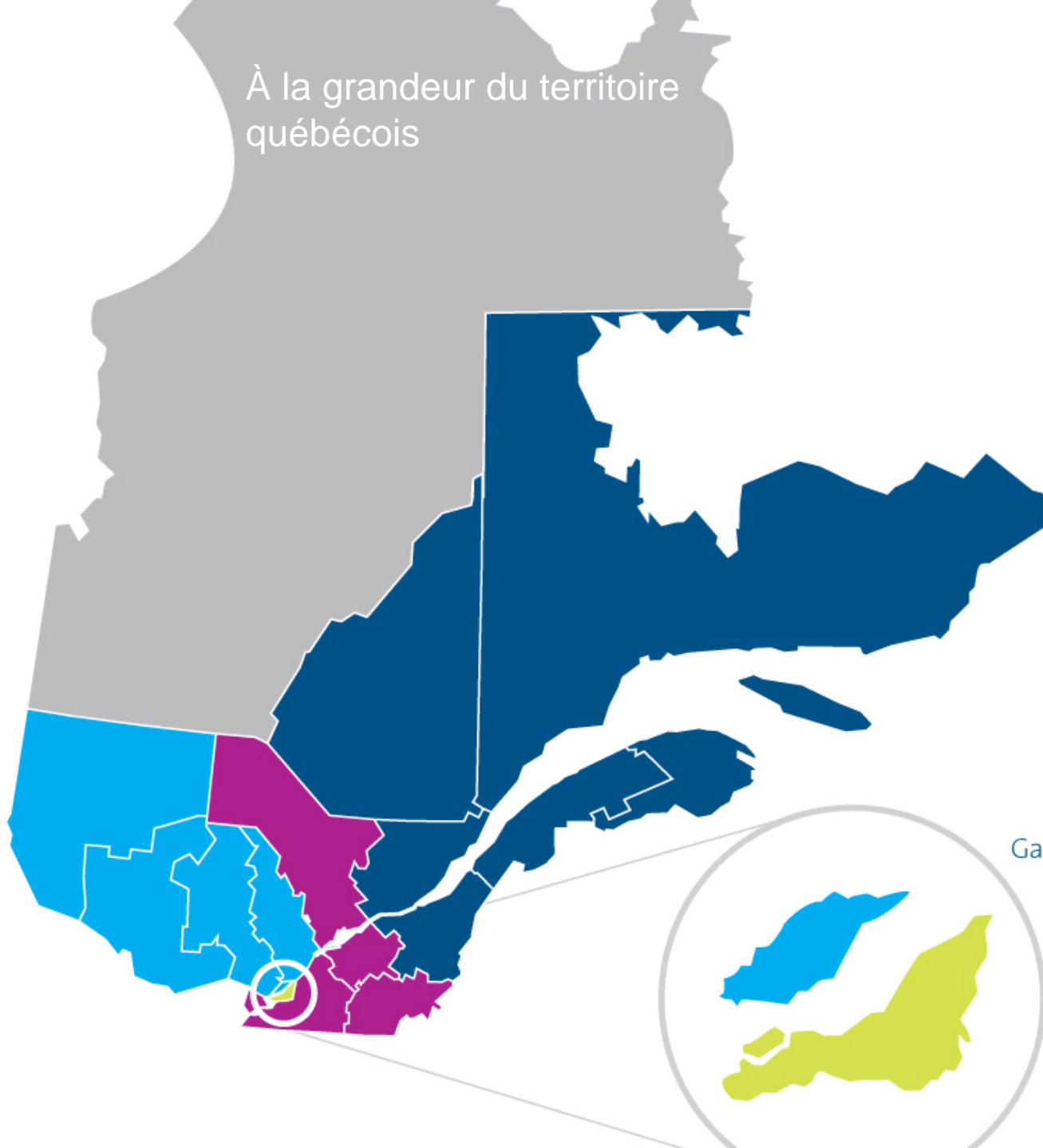
- (Une mesure d'effet: IMDPE (EDI)– Indice de mesure du développement de la petite enfance) <sup>11</sup>



# Principes d'action

- L'atteinte de la maturité scolaire pour les enfants avec une attention particulière à ceux vivant en situation de pauvreté. Certaines interventions pourront toucher de manière universelle les enfants d'une communauté donnée.
- L'engagement des parents tant dans le rôle prépondérant qu'ils jouent auprès de leurs enfants qu'en tant que citoyens actifs dans leur communauté.
- Le renforcement de la capacité d'agir et du pouvoir des individus, des familles et des communautés.
- L'arrimage des ressources avec les structures et les ressources locales et régionales existantes.

À la grandeur du territoire  
québécois



**Territoire Centre**

Estrie  
Mauricie  
Montérégie  
Centre-du-Québec



**Territoire de Montréal**  
région admin. de Montréal



**Territoire de l'Ouest**  
Lanaudière  
Laval  
Outaouais  
Abitibi-Témiscamingue  
Laurentides



**Territoires de l'Est**  
Bas Saint-Laurent  
Gaspésie – îles de la Madeleine  
Chaudières-Appalaches  
Saguenay-Lac St-Jean  
Capitale-Nationale  
Côte-Nord



**AVENIR D'ENFANTS**  
DES COMMUNAUTÉS ENGAGÉES



**AVENIR D'ENFANTS**  
DES COMMUNAUTÉS ENGAGÉES

# Stratégies

## Une stratégie principale - la mobilisation des communautés locales

- Destinée à soutenir l'action locale en partenariat sur le territoire du Québec. Intersectoriel et territorial. Horizontale.

## Une stratégie en appui - l'acquisition et le transfert de connaissances.

- Destinée à soutenir le développement de l'expertise et de la capacité d'agir. Sectorielle. Verticale.



# Les organisations mobilisées

- Les principales organisations concernées au plan local:
  - Celles qui par leurs offres de services ont une relation de proximité avec les enfants et leurs parents, principalement:
    - Service de garde
    - Réseau de la santé et des services sociaux
    - Organismes communautaires Famille
    - Écoles primaires
    - Municipalités
- Au plan régional, les décideurs et planificateurs
- Une attention particulière est faite à la participation des parents – Projet Voix des parents
- Une stratégie en milieu autochtone est en voie d'élaboration



# Comment?

- **Un soutien à la capacité de se mobiliser autour d'objectifs de changement ayant ultimement un impact sur les enfants**
- **Accompagner et soutenir les organisations regroupées au plan local pour l'élaboration et la réalisation de plans d'action pour le développement de jeunes enfants**
- **Apporter un soutien financier**
- **Développer une capacité d'évaluation**
- **Réseauter l'expertise requise**





# Les plans d'actions

- **Le choix des actions doit reposer sur un portrait et une analyse des enjeux concernant les enfants de la communauté, élaborés et discutés par les organisations regroupées au plan local.**

## **Exemples d'actions proposées:**

- **Accompagnement pré-natal**
- **Stimulation du langage**
- **Transition vers l'école**
- **Accompagnement et réseautage des parents**
- **Actions de sensibilisation dans le milieu**
- **Dépistage**
- **Coordination**



# Stratégie en appui

- **Elle vise à soutenir des projets d'acquisition et de transfert de connaissances du type :**
  - **Projets de développement de connaissances et de nouvelles pratiques**
  - **Réalisation de projets pilotes**
  - **Projets de diffusion et d'appropriation des connaissances**
- **Ces projets initiés par des promoteurs issus des milieux de la recherche et/ou de la pratique doivent être structurants et avoir un effet multiplicateur**



# Stratégie en appui

- **Les projets doivent :**
  - **S'insérer dans la mission d'Avenir d'enfants**
  - **Reposer sur des assises théoriques et mettre en lumière les conditions gagnantes des interventions liées à la petite enfance et à la famille**
  - **Contenir des éléments novateurs**
  - **Mobiliser des leaders reconnus et influents de secteurs clés**
  - **Compléter des interventions déjà en place**
  - **Contenir des indicateurs de performance**
  - **Avoir le potentiel de susciter des changements profonds et durables**



## Valeur ajoutée du modèle d'action

- **Intensité et focus**
- **Accompagnement**
- **Transfert de connaissance**
- **Réseautage des expertises**
- **Alliances stratégiques**
- **Promotion**
- **Influence auprès des acteurs et décideurs**



**AVENIR D'ENFANTS**  
DES COMMUNAUTÉS ENGAGÉES

[Avenir d'enfants](#)

[www.avenirdenfants.org](http://www.avenirdenfants.org)

[communautes@avenirdenfants.org](mailto:communautes@avenirdenfants.org)

**Ministère de la Famille et des Aînés**

[www.mfa.gouv.qc.ca](http://www.mfa.gouv.qc.ca)



**AVENIR D'ENFANTS**  
DES COMMUNAUTÉS ENGAGÉES

# Déjà en action dans les communautés

**Potentiel de plus de 83 000 enfants âgés de moins de 5 ans**

**41 communautés financées dans 10 régions**

- Bas-St-Laurent ▪ Capitale-Nationale ▪ Estrie
- Lanaudière ▪ Laurentides ▪ Mauricie ▪ Montérégie
- Montréal ▪ Outaouais ▪ Saguenay-Lac-Saint-Jean

**759 partenaires provenant de divers secteurs d'activité sont engagés dans les regroupements locaux**



**AVENIR D'ENFANTS**  
DES COMMUNAUTÉS ENGAGÉES

## **En action en acquisition et transfert de connaissance**

**Avenir d'enfants soutient financièrement:**

- **3 avant-projets**
- **5 projets structurants sur des périodes de 2 à 5 ans pour un investissement total de 7,6 M\$**



## Acquisition et transfert de connaissance (suite)

- **Un programme d'intervention précoce en développement cognitif et préparation à l'école comprenant une formation dispensée à 500 groupes de 20 participants rejoignant 60 000 familles**
- **Un projet de transfert par l'établissement de communautés de pratique dans 6 territoires visant 200 OCF rejoignant 90 000 familles**
- **De la formation sur mesure pour les éducatrices et gestionnaires de 25 CPE rejoignant 1 400 familles dont 20% sont d'origine autochtone**
- **Un projet pilote de prévention de la violence auprès des jeunes autochtones et de leurs familles dans 2 communautés**
- **Un projet de diffusion de pratique pour influencer les municipalités ou MRC (environ 250) à devenir des milieux de vie plus accueillants pour les enfants et les familles et s'engager plus avant dans la mise en place de politiques familiales**